
États financiers de CARE Canada

30 juin 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière.....	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-18

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
CARE Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARE Canada (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 9 décembre 2020

CARE Canada
État de la situation financière
 au 30 juin 2020
 (en milliers de dollars)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse et quasi-espèces		23 995	32 329
Débiteurs	4	7 591	2 923
Apports à recevoir des donateurs	5	7 123	6 093
Frais payés d'avance		515	455
		39 224	41 800
Placements affectés	5	237	245
Prêts à recevoir	9	223	331
Immobilisations corporelles	6	4 092	3 587
		43 776	45 963
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		12 430	7 568
Sommes à payer à l'État		334	157
Apports reportés	5	25 033	31 933
		37 797	39 658
Apports reportés	5	230	230
		38 027	39 888
Engagements, éventualités et garanties	10 et 11		
Soldes de fonds			
Fonds annuel			
Non affecté		1 657	2 409
Investi en immobilisations corporelles		4 092	3 587
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence		—	79
		5 749	6 075
		43 776	45 963

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

CARE Canada**État des résultats**

Exercice terminé le 30 juin 2020

(en milliers de dollars)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Soutien et revenus			
Dons		5 534	6 335
Apports canadiens		45 162	51 206
Apports d'organismes multinationaux		18 331	18 195
Apports des membres de CARE International		27 525	30 516
Divers et revenu de placement		1 942	1 499
		98 494	107 751
Dépenses			
Activités des programmes			
Aide humanitaire et d'urgence		52 066	53 685
Programmes de développement			
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques		18 847	22 116
Une vie sans violence		44	94
Santé sexuelle, reproductive et maternelle		4 111	6 591
Autonomisation économique des femmes		7 962	6 990
Autres		4 824	7 247
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux		3 415	3 187
		91 269	99 910
Services de soutien			
Gestion et frais généraux		5 651	6 031
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs		1 163	1 701
Affiliation à CARE International		718	739
		7 532	8 471
		98 801	108 381
Insuffisance des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies		(307)	(630)
Activités abandonnées	15	(19)	(3)
Insuffisance des revenus sur les dépenses		(326)	(633)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARE Canada**État de l'évolution des soldes de fonds**

Exercice terminé le 30 juin 2020

(en milliers de dollars)

Notes	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence \$	Fonds annuel		Total 2020 \$	Total 2019 \$
		Investi en immobilisations corporelles \$	Non affecté \$		
Soldes de fonds au début	79	3 587	2 409	6 075	6 708
Insuffisance des revenus sur les dépenses	—	—	(326)	(326)	(633)
Transfert interfonds	(79)	—	79	—	—
Variation nette dans les immobilisations corporelles ¹	—	505	(505)	—	—
Soldes de fonds à la fin	—	4 092	1 657	5 749	6 075

¹ Variation nette dans
les immobilisations corporelles
Acquisition des immobilisations
corporelles
Amortissement des
immobilisations corporelles

665

(160)505

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARE Canada**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 30 juin 2020

(en milliers de dollars)

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(326)	(633)
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	160	53
	(166)	(580)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
(Augmentation) diminution des débiteurs	(4 668)	824
Augmentation des apports à recevoir des donateurs	(1 030)	(441)
Augmentation des frais payés d'avance	(60)	(212)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	4 862	(994)
Augmentation (diminution) des sommes à payer à l'État	177	(57)
Diminution des apports reportés	(6 900)	(2 438)
	(7 785)	(3 898)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(665)	(167)
Diminution (augmentation) des prêts à recevoir	108	(3)
Diminution des placements à long terme	8	1
	(549)	(169)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	—	(84)
Diminution nette de l'encaisse et des quasi-espèces	(8 334)	(4 151)
Encaisse et quasi-espèces au début	32 329	36 480
Encaisse et quasi-espèces à la fin	23 995	32 329

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2014, CARE Canada a reçu un certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2. Principales méthodes comptables

Mis à part aux endroits indiqués, les états financiers cumulés ont été dressés conformément aux Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption du chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif »

À compter du 1er juillet 2019, l'Organisme a adopté le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » (chapitre 4433), qui remplace le chapitre 4431 sur le même sujet. Le chapitre 4433 fournit des indications supplémentaires relatives à la décomposition des immobilisations corporelles constituées d'importantes composantes distinctes, à la comptabilisation des dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation et aux informations connexes à fournir relatives à la dépréciation. Conformément aux dispositions transitoires, l'Organisme a appliqué la chapitre 4433 prospectivement et ceci n'a eu aucune incidence importante sur les informations ou les montants qu'il a présentés dans ses états financiers.

Adoption du chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif »

À compter du 1er juillet 2019, l'Organisme a adopté le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif » (« chapitre 4434 »), qui remplace le chapitre 4432 sur le même sujet. Le chapitre 4434 fournit des indications supplémentaires y compris la comptabilisation de dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation ainsi que les informations à fournir connexes sur la dépréciation. Conformément aux dispositions transitoires, l'Organisme a appliqué le chapitre 4434 prospectivement et ceci n'a eu aucune incidence sur les informations ou les montants qu'il a présentés dans ses états financiers.

Méthode de présentation

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des cinq (six en 2019) bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses cinq bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays. Comme expliqué à la note 15, le 30 septembre 2019 CARE Canada a abandonné ses opérations outre-mer en Indonésie. Les opérations ont été transmises à Yayasan CARE Peduli, une filiale de CARE International.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Méthode de présentation (suite)

Le bureau outre-mer de CARE Canada au Kenya comprends des opérations de CARE Somalie et l'Unité de gestion régionale de CARE pour l'Afrique orientale et centrale (ECARMU). Ces opérations sont administrées par CARE USA. En 2008, un protocole d'entente a été signée entre CARE Canada et CARE USA afin de limiter la responsabilité de CARE Canada au niveau des passifs et des opérations administrées par CARE Somalie et ECARMU.

En 2019, tel qu'exigé par le gouvernement du Kenya, CARE Canada a établis un Conseil d'Administration pour le bureau outre-mer au Kenya afin de diriger et de surveiller les opérations de l'organisme. CARE Canada a le droit exclusif de nommer les membres du Conseil d'Administration.

Entités contrôlées

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les moins nantis dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux moins nantis devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des moins nantis.

Constatation des revenus

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont engagées.

Les revenus de placement gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placement sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports canadiens et d'organismes multinationaux

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC)) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté à l'état de la situation financière dans les apports à recevoir des donateurs.

Apports et dons de services

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programmes à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Ventilation des dépenses

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programmes et services de soutien. CARE Canada engage un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général engagées par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : « Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux », « Gestion et frais généraux » et « Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs ». Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information engagées par les cinq (six en 2019) bureaux d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de CARE Canada se composent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, de placements affectés, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, de sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements affectés qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux ententes de financement sont comptabilisés en diminution des dettes et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente de financement.

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées. En vertu de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation des logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur les durées suivantes :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 7 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont revus lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est enregistrée lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est déterminée comme étant l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses en liens avec les projets de CARE USA sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les autres revenus et dépenses sont convertis d'après le taux de change journalier. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément à l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à apporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision des apports à recevoir douteux des donateurs, la provision des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements affectés, le montant de certaines charges à payer et la juste valeur des apports en nature.

3. Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources financières soient en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) de protéger la capacité de l'organisation de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- c) de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Au cours de l'exercice, CARE Canada a transféré un montant de 79 \$ (165 \$ en 2019) du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence dans le Fonds annuel non affecté pour couvrir l'éducation, la formation et la logistique de l'aide d'urgence à travers l'équipe d'intervention.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformée à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

4. Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Fonds général à recevoir	7 922	3,430
Provision pour créance douteuse	(582)	(554)
	7 195	2 876
Sommes à remettre à l'État	251	47
	7 591	2 923

5. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses pour les douze prochains mois.

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début		
Apports reportés à court terme	31 933	34 371
Apports à recevoir des donateurs	(6 093)	(5 652)
	25 840	28 719
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	67 951	89 268
En nature (note 7)	8 459	7 137
	76 410	96 405
Montants constatés comme revenus	(84 340)	(99 284)
	(7 930)	(2 879)
Solde à la fin	17 910	25 840
Solde à la fin représenté par :		
Apports reportés à court terme	25 033	31 933
Apports à recevoir des donateurs	(7 123)	(6 093)
	17 910	25 840

Les apports à recevoir incluent 3 045 \$ (1 685 \$ en 2019) liés à des projets entrepris avec AMC.

Les apports reportés à court terme incluent 2 381 \$ (1 772 \$ en 2019) d'avances non réglées. Ce montant est inclus dans les débiteurs à l'état de la situation financière.

Les montants constatés comme revenus 84 340 \$ (99 284 \$ en 2019) sont affectés entre les apports canadiens, les apports d'organismes multinationaux, les apports des membres de CARE International et divers et revenu de placement.

5. Apports reportés (suite)

Placements affectés

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ en 2019) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est 237 \$ (245 \$ en 2019) et comprends des obligations canadiennes. Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2019 varient entre 2,38 % et 3,05 % (entre 2,48 % et 3,05 % au 30 juin 2019) et ces obligations viennent à échéance entre avril 2023 et janvier 2025 (entre décembre 2019 et juin 2024 en 2019).

6. Immobilisations corporelles

	2020			2019
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrain	249	—	249	249
Immeubles	4 533	1 869	2 664	2 801
Véhicules	955	804	151	40
Équipement du bureau	537	509	28	20
Matériel informatique	936	868	68	128
Logiciel	5 434	4 502	932	349
	12 644	8 552	4 092	3 587

Au 30 juin 2019, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 11 950 \$ et 8 363 \$.

7. Apports en nature

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et dépenses pour les activités de programmes à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programmes sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Bureaux outre-mer		
Zimbabwe	2 087	339
Kenya	6 372	6 798
	8 459	7 137

8. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le « régime ») est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés, et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 328 \$ au cours de l'exercice (261 \$ en 2019).

9. Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagée à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. Les emprunts ne sont pas garantis et sans modalités précises de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 223 \$ (331 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2019, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 200 \$ (316 \$ en 2018), des passifs totalisant 220 \$ (333 \$ en 2018) et son déficit en capital était de 20 \$ (17 \$ en 2018). Les revenus totaux de 2019 étaient de nulle (valeur nulle en 2018) et les dépenses de 118 \$ (6 \$ en 2018). En 2019, le CEP Investment Trust n'a pas fait de remboursement de capital à CARE Canada (valeur nulle en 2018).

10. Engagements et éventualités

Baux

CARE Canada s'est engagée à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation dont les échéances varient de 2020 à 2021 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimaux au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	394
2021	54

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

Situation fiscale incertaine

CARE Canada a fait appel et négocie présentement la résolution d'un litige fiscal contesté relatif à des employés expatriés de CARE International au Kenya. En 2020, le tribunal a tranché en faveur de CARE Canada, cependant l'agence du revenu du Kenya a apporté le procès en appel. L'exposition maximale est présentement estimée à 3 010 \$ (3 010 \$ en 2018) et la portion relative à CARE Canada est estimée à 624 \$ (660 \$ en 2018). Une portion de l'exposition estimée de CARE Canada est reflétée dans ces états financiers et inclus dans les crédettes et charges à payer.

Facilité de crédit

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$ (2 000 \$ en 2019), renouvelable sur une base annuelle, est mise à la disposition de CARE Canada. Des avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2020, il n'y avait pas de solde impayé (aucun en 2019). Un projet à Cuba financé par AMC nécessite une lettre de garantie d'un montant de 500 \$, ce qui réduit le montant disponible de la marge de crédit.

11. Contributions du gouvernement

Comme expliqué à la note 2, les apports de AMC et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance peuvent faire l'objet d'un audit par AMC et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

12. Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs engagés dans les cinq (six en 2019) bureaux d'outre-mer de CARE Canada. La ventilation se présente comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Alloué à :		
Activités de programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	1 785	1 646
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	557	860
Une vie sans violence	3	7
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	106	146
Autonomisation économique des femmes	90	199
Autres	760	623
	3 301	3 481
Alloué par :		
Services de soutien	3 301	3 481

13. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des crédettes et charges à payer et des sommes à payer à l'État se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez-vous référer à la note 5 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de placement

Le conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des instruments financiers dû au cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque du taux d'intérêt et autre risque de prix. CARE Canada est exposé au risque de change et le risque du taux d'intérêt.

Risque de change

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêt et de devises étrangères. CARE Canada a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Toutefois, CARE Canada s'appuie sur des pratiques de gestion de trésorerie prudentes afin de minimiser son exposition au risque de change.

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	2020		2019	
	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	14 346	14 253	8 766	3 971
Livres sterling	1 020	750	312	277
Euros	2 985	4 374	1 513	644
CFA du Tchad	4 581	2 629	2 073	3 312
Pesos cubains	—	—	8	3
Roupiés indonésiennes	—	—	353	430
Shillings kényans	1 266	785	910	1 498
Kwachas zambiens	1 112	900	246	606
	25 310	23 691	14 181	10 741

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-espèces, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. Les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrits à l'état de la situation financière.

14. Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière (le « Code »). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscaux ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscaux d'un montant de 3 840 \$ (4 263 \$ en 2019). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus de d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

15. Activités abandonnées

Le 30 septembre 2019, CARE Canada a abandonné ses opérations outre-mer en Indonésie. Les opérations ont été transmises à Yayasan CARE Peduli, une filiale de CARE International. Le résultat net des activités abandonnées est inclus dans l'état des résultats. CARE Canada n'a pas reçu de compensation pour la transition mentionnée ci-haut.

Le soutien et revenus et les dépenses liées aux activités abandonnées ce soulève à 1 308 \$ (5 178 \$ en 2019) et 1 327 \$ (5 181 \$ en 2019) respectivement et sont détaillés ci-dessous :

	2020	2019
	\$	\$
Soutien et revenus		
Apports canadiens	—	477
Apports d'organismes multinationaux	325	28
Apports des membres de CARE International	851	4 545
Divers et revenu de placement	132	128
	1 308	5 178
Dépenses		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	791	3,593
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience		
aux changements climatiques	198	974
Autonomisation économique des femmes	182	296
Autres	156	316
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	—	2
	1 327	5 181
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(19)	(3)

16. Évènements subséquent

Suite au 30 septembre 2020, CARE Canada a obtenu du financement de 1 000 000 \$ remboursable par mensualités de 12 984 \$, incluant capital et intérêts. La nouvelle dette possède un taux d'intérêts de 2.49%, échéant en septembre 2027 et est garanti par le terrain et l'immeuble a 9 Gurdwara Road, Ottawa, Ontario.

16. Évènements subséquent (suite)

De plus, CARE Canada travail avec CARE International afin d'assurer la transition de ses opérations outre-mer (Tchad, Kenya, Zambie et Zimbabwe) à un autre membre de la confédération. La transition des opérations outre-mer est prévue avant juin 2021.

Le soutien et revenus et les dépenses liées aux activités abandonnées ce soulève à 49 318 \$ (53 042 \$ en 2019) et 49 383 \$ (53 318 \$ en 2019) pour les quatre bureaux outre-mer respectivement et sont détaillés ci-dessous :

	2020 \$	2019 \$
Soutien et revenus		
Apports canadiens	3 049	3 815
Apports d'organismes multinationaux	17 902	17 073
Apports des membres de CARE International	26 953	30 497
Divers et revenu de placement	1 414	1 657
	49 318	53 042
Dépenses		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	32 495	31 745
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	9 146	9 475
Une vie sans violence	44	94
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	873	2 064
Autonomisation économique des femmes	796	1 908
Autres	4 690	6 113
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	1 339	1 919
	49 383	53 318
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(65)	(276)

17. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation de l'Organisation aux périodes futures.

18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.